

# SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1896-1897.

## Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1897.

(Voir les nos 122, VIII, session de 1895-1896, 4, VIII, 90, 108, 112, 113,  
114 et 117, session de 1896-1897, de la Chambre des Représentants.)

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail, pour l'exercice 1897,  
est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de deux millions cinq cent septante mille six cent soixante-trois francs . . . . . fr.	2,570,663 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de six cent dix mille francs . . . . .	610,000 »
	<hr/>
Soit ensemble à la somme de trois millions cent quatre-vingt mille six cent soixante-trois francs . . . . . fr.	3,180,663 »

conformément au tableau ci-annexé.

#### ART. 2.

Est prorogé jusqu'au 31 octobre 1903 le terme pour lequel l'article 2 de la loi du 25 mai 1886 a autorisé le Gouvernement à mettre à la disposition de la ville de Bruxelles la bibliothèque technique et artistique et les collections de l'ancien musée de l'industrie.

Bruxelles, le 26 mars 1897.

*Les Secrétaires,*  
L. DE SADELEER,  
Comte DE ROUILLÉ.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
BARON GEORGES SNOY.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL**  
**POUR L'EXERCICE 1897**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
<b>PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine . . . . .	270,870 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses. . . . .	60,000 »	368,670 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires . . . . .	16,800 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
PENSIONS.			
5	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuel- lement. . . . .	6,000 »	6,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>			
INDUSTRIE.			
6	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et indus- triel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage ; traitements, indemnités et frais de route. Dépenses diverses . . . . .	63,300 »	
7	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves . . . . .	65,000 »	
8	Écoles manufacturières, écoles industrielles, écoles et cours profes- sionnels, écoles et classes ménagères, écoles professionnelles de tissage, matériel. — Missions, commissions, études dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement indus- triel, professionnel et ménager. — Subsidés aux expositions diverses. — Dépenses diverses . . . . .	750,000 »	
9	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de la Direction de l'Industrie. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses. . . . .	17,000 »	921,000 »
10	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions (y compris une somme de 1.500 francs en charge temporaire) . . . . .	6,500 »	
11	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 <sup>er</sup> avril 1879 . . . . .	3,700 »	
12	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitements des secrétaires. Frais divers . . . . .	12,500 »	
13	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884 . . . . .	3,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
<b>CHAPITRE IV.</b>			
POIDS ET MESURES.			
14	Traitements du personnel ; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	82,350 »	138,350 »
15	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs . . . . .	36,000 »	
16	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Bureau de métrologie. — Missions.	20,000 »	
<b>CHAPITRE V.</b>			
TRAVAIL.			
17	Office du Travail : statistique, missions, impressions ; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail ; indemnités aux correspondants régionaux du travail ; dépenses diverses. . . . .	80,000 »	499,003 »
18	Comités de patronage : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 ; subsides (y compris 20,000 fr. en charge temporaire).	50,000 »	
19	Frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés mutualistes. Subsidés aux congrès ayant trait aux institutions de prévoyance. — Personnel et frais divers de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent aux sociétés de secours mutuels. — Frais résultant de la collation des décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions relatives aux institutions de prévoyance. — Dépenses diverses . . . . .	50,000 »	
20	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat ainsi qu'aux sociétés non reconnues ayant pour objet exclusif l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat . . . . .	46,000 »	
21	Primes d'encouragement aux sociétés mutualistes non reconnues ayant pour objet exclusif l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite sous la garantie de l'Etat et ayant réalisé cette affiliation en 1895. (Charge temporaire.) . . . . .	6,603 »	
22	Conseils de prud'hommes. Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales ; frais d'instances mis à charge de l'Etat. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement . . . . .	33,400 »	
23	Conseil supérieur du Travail. — Traitements des secrétaires. — Frais divers . . . . .	30,000 »	
24	Inspection du travail ; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation ; personnel de ces inspections ; indemnités de frais de bureau ; frais de route et de séjour ; missions. . . . .	180,000 »	
25	Inspection du travail ; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation ; matériel de ces inspections ; frais d'expériences ; achats d'instruments ; dépenses diverses . . . . .	23,000 »	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
MINES.			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — Conseil des mines.			
26	Personnel. — Traitements et frais de déplacement . . . . .	32,000 »	640 »
27	Matériel . . . . .	640 »	
SECTION 2. — Corps des mines.			
28	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . . . .	356,000 »	3,500 »
29	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des mines . . . . .	3,500 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL PAR CHAPITRE.
30	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences. — Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . — Indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur . . . . .	12,500 »	614,040 »
SECTION 3. — Inspection des produits explosifs.			
31	Indemnité et frais de déplacement de l'inspecteur. — Dépenses diverses . . . . .	5,000 »	
SECTION 4. — Caisses de prévoyance.			
32	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses. . . . .	45,000 »	
SECTION 5. — Cartes géologique et agricole.			
33	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique et d'une carte agricole. — Frais de publication de la bibliographie des sciences géologiques. — Traitement du fonctionnaire chargé de la direction du service géologique établi à l'Administration des Mines et traitements partiels de deux conservateurs du Musée d'histoire naturelle collaborant au service de la carte . . . . .	160,000 »	
CHAPITRE VII.			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — Commission des procédés nouveaux.			
34	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau . . . . .	500 »	
SECTION 2. — Commission consultative des machines à vapeur.			
35	Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel . . . . .	1,500 »	5,000 »
SECTION 3. — Commission de revision des règlements miniers.			
36	Frais de déplacement des membres, frais d'expériences, de publications, etc. . . . .	3,000 »	
CHAPITRE VIII.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
37	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . . . .	8,000 »	8,000 »
CHAPITRE IX.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
38	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement. . . . .	10,000 »	10,000 »
TOTAL. . . . fr.		»	2,570,663 »
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>			
<b>DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
CHAPITRE X.			
SERVICES DIVERS.			
39	Recensement industriel . . . . .	75,000 »	
40	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 21 juillet 1890.	110,000 »	
41	Primes à payer par l'État aux lauréats des concours internationaux organisés à l'Exposition de Bruxelles de 1897; subsides divers à l'occasion de ladite Exposition . . . . .	300,000 »	610,000 »
42	Expositions spéciales concernant le travail et l'économie sociale. — Dépenses diverses à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles de 1897; subsides . . . . .	75,000 »	
43	Prime à payer par l'État à l'inventeur d'une pâte pour allumettes sans phosphore blanc et prenant feu sur toutes surfaces. . . . .	50,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL . . . . . fr.			3,180,663 »